

Débat d'orientation budgétaire BP 2017

BM du 17 janvier 2017

Commission des Finances du 23 janvier 2017

Conseil Municipal du 3 février 2017

OBJET DU DOB

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire en permettant aux élus d'être informés sur la situation économique et financière de la ville.

Le DOB doit intervenir 2 mois avant le vote du budget.

Contenu du rapport d'orientation budgétaire

- I/ Situation sur l'égalité femmes hommes sur le territoire
- II/ **Éléments prospectifs budgétaires s'inscrivant dans la préparation du budget 2017**
 - A/ Des recettes de fonctionnement maintenues grâce à la péréquation
 - B/ Une capacité d'autofinancement en augmentation grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et aux recettes de la communauté d'agglomération
 - C/ Un taux d'épargne à conforter pour autofinancer les dépenses d'équipement
 - D/ Une augmentation des dépenses d'investissement et désendettement de la ville
- III/ **La politique des Ressources Humaines**
 - A/ La structure et l'évolution des effectifs du personnel
 - B/ Le régime indemnitaire
 - C/ Les orientations pour 2017 : priorité à la formation
- IV/ **La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité et le désendettement**
- V/ **Le budget annexe de l'assainissement**

Rapport sur l'égalité femmes hommes

		31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	A	21	16	20	17	21	17
	B	20	20	22	21	22	20
	C	269	112	291	115	297	118
Non tit Emplois Permanents	A	15	3	15	4	11	2
	B	8	3	17	3	14	5
	C	62	10	103	20	93	22
Global par exercice (hors emplois non permanents)		395	164	468	180	458	184
Pourcentages		71%	26%	72%	28%	71%	29%
Temps Partiel	A	2	0	1	0	1	0
	B	2	1	3	1	3	1
	C	24	1	27	1	23	1
Total des Temps Partiel par exercice		28	2	31	2	27	3
Pourcentages		93%	6%	94%	6%	90%	10%
Temps non complet - Tit		21	0	22	0	22	0
Av d'Echelon		145	71	121	62	115	57
Av de grades	A	0	0	2	2		
	B	1	0	0	2	49	13
	C	45	22	15	5		
Promotion Interne	A	1	0	0	1	0	0
	B	0	0	0	0	1	0
	C	0	2	4	3	0	1
Emplois d'avenir		4	10	4	8	4	7
Pourcentages		29%	71%	33%	67%	36%	64%

- Une féminisation importante des emplois
- Au 31 décembre 2015, les femmes représentent une grande part des effectifs permanents de la ville : 70.66% (pour une moyenne de 61% dans la fonction publique y compris dans la fonction publique territoriale et 44% dans le secteur privé)
- Une proportion qui varie fortement d'une filière à l'autre. 82% pour la filière administrative 63.7% pour la filière technique 42.8 % pour la filière police municipale 91.6% dans la filière sociale (éducateur/trices de jeunes enfants et ATSEM)
- 100% dans la filière médico-sociale

Rapport sur l'égalité femmes hommes

Bilan des actions conduites dans la conception, mise en œuvre et évaluations des politiques publiques

- Des sessions de formations organisées conjointement par le CCAS et l'association Du Côté des Femmes depuis 2007 (permettre à tous les acteurs du territoire d'acquérir une connaissance commune sur la question des violences conjugales et de faire vivre un réseau partenarial permettant le repérage et l'accompagnement des victimes)
- Permanences Violences conjugales au CCAS - « Du côté des Femmes » (un mercredi après-midi sur deux dans les locaux de la plateforme d'insertion)
- Une journée de sensibilisation sur les violences faites aux femmes (Organisée le 9 décembre 2016 à l'espace Marcel Pagnol, elle a réuni 62 professionnels-le-s (agents municipaux et partenaires locaux) et mobilisé les acteur-rice-s du territoire autour d'un thème portant sur les violences sexistes)
- Le Projet d'Investissement d'Avenir (PIA) de la Ville de Villiers le Bel (approche intégrée à l'égalité, le PIA s'articule autour de trois axes, deux qui sont structurels et opérationnels - le logement et les espaces publics - un qui est purement opérationnel - les projets collaboratifs, qui permettent de toucher différentes sphères de la vie quotidienne et d'avoir ainsi une approche systémique)
- Questionner la socialisation genrée (Actions menées pour favoriser l'égalité femmes-hommes dans l'espace urbain comme Le Projet d'aménagement de la cour de récréation de l'école de la Cerisaie)

Rapport sur l'égalité femmes hommes

Perspectives

- Une enquête victimisation : afin d'obtenir des données chiffrées actuellement inexistantes sur le territoire, sur les phénomènes de violences sexistes + recueillir les besoins des femmes victimes de violence et analyser l'offre actuelle
- La prochaine création d'un pôle droits des femmes au sein de la Maison de la Justice et du Droit MJD : actuellement, les beauvillésoises sont accueillies exclusivement à l'agence civile de Gonesse ou à l'accueil de l'association DCDF de Sarcelles (pas toujours aisé de s'y rendre)
- La constitution d'un groupe de travail thématisé « droits des femmes » transversal à de nombreux services municipaux qui aura pour point d'orgue une grande manifestation lors de la journée du 8 mars

RAPPORT ORIENTATION BUDGETAIRE - BP VILLE

Vers une stabilisation de nos recettes fiscales

PRODUIT DES TAXES	CA2015	CA2016	BP2017	DIFFERENCES 2015/2016		DIFFERENCES 2016/2017	
				VALEUR	%	VALEUR	%
TAXE D'HABITATION (TH)	4 442 851,00 €	4 522 684,00 €	4 567 910,00 €	79 833,00 €	1,02%	45 226,00 €	1,01%
FONCIER BATTI (TFPB)	4 509 876,00 €	4 556 547,00 €	4 602 112,00 €	46 671,00 €	1,01%	45 565,00 €	1,01%
FONCIER NON BATTI (TFNPB)	58 712,00 €	60 881,00 €	61 489,00 €	2 169,00 €	1,04%	608,00 €	1,01%
TOTAL DU PRODUIT	9 011 439,00 €	9 140 112,00 €	9 231 513,00 €	128 673,00 €	1,014 %	91 401,00 €	1,01%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES	CA2015	CA2016	BP2017	VALEUR	%	VALEUR	%
TAXE D'HABITATION (TH)	481 758,00 €	417 861,00 €	417 861,00 €	-63 897,00 €	-0,87%	- €	0,00%
FONCIER BATTI (TFPB)	216 636,00 €	307 552,00 €	307 552,00 €	90 916,00 €	1,42%	- €	0,00%
FONCIER NON BATTI (TFNPB)	3 646,00 €	3 309,00 €	3 309,00 €	-337,00 €	0,91%	- €	0,00%
TOTAL DES ALLOCATIONS	702 040,00 €	728 722,00 €	728 722,00 €	26 682,00 €	1,04%	- €	0,00%
TOTAL GENERAL	9 713 479,00 €	9 868 834,00 €	9 960 235,00 €	155 355,00€	1,02%	91 401,00 €	1,009%

Pour 2017, en conservant les taux d'imposition de 2016 et les abattements appliqués à la Taxe d'imposition, le produit fiscal devrait s'élever à 9,2 M€, soit une augmentation de 91 401 € par rapport à 2016 (+1,01%).

Une évolution mesurée des dotations

- ▶ La DGF est aujourd'hui l'enveloppe qui diminue le plus sensiblement.
- ▶ Les outils de péréquation permettent à la ville de conserver un bon niveau de dotation notamment grâce à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale. Pour rappel, Villiers-le-Bel est classée au 3^{ème} rang DSU en 2016 au regard d'un indice synthétique de ressources et de charges comme le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, le revenu moyen par habitant...)

EVOLUTION DGF 2012-2016

Exercices	DGF 7411	Ecart N / N-1
2017	5 200 000,00 €	-7,29%
2016	5 609 162,00 €	-11,45%
2015	6 334 540,00 €	-9,39%
2014	6 991 056,00 €	-2,58%
2013	7 175 880,00 €	-0,41%
2012	7 205 078,00 €	

EVOLUTION DSU 2012-2016

Exercices	DSU 74123	Ecart N / N-1
2017	10 800 000,00 €	5,80%
2016	10 207 811,00 €	11,85%
2015	9 126 478,00 €	14,75%
2014	7 953 258,00 €	5,10%
2013	7 567 228,00 €	10,06%
2012	6 875 373,00 €	

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

EVOLUTION COMPARATIVE DES DEPENSES DE GESTION COURANTE ET DE LA MASSE SALARIALE SUR LA PERIODE 2013-2016				
Exercice	MASSE SALARIALE (total du 012)	% augm annuelle de la masse salariale	GESTION COURANTE (total du 011)	% augm annuelle des charges de gestion courante
2013	21 253 747,46 €		8 216 282,26 €	
2014	22 328 334,82 €	5,06%	8 484 009,57 €	3,26%
2015	22 695 816,09 €	1,65%	8 761 532,87 €	3,27%
2016	22 519 284,76 €	-0,78%	8 875 735,88 €	1,30%

Du côté des dépenses courantes de fonctionnement, l'orientation prioritaire sera d'assurer une maîtrise de l'évolution de ces différents postes de charges pour consolider l'épargne qui finance, en partie, les dépenses d'équipement.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

2017 ne permettra pas un développement des dépenses de fonctionnement.

L'objectif est même d'arriver à une baisse des dépenses sauf dans certains secteurs prioritaires comme **l'entretien du patrimoine, la propreté de la ville, l'éducation** ou plus particulièrement pour les temps d'activités périscolaires.

Il est également à souligner le poids de certaines charges incompressibles (impôts et taxes, assurances, contrat de maintenance, fluides...), malgré un travail de maîtrise de ce poste indéniable (carburant, téléphonie, électricité...).

Les impacts des investissements importants de la ville en matière de politique de rénovation urbaine a pour conséquence une pression financière accrue sur les dépenses d'entretien.

Si la ville fait le choix de maîtriser sa situation financière, c'est pour préserver des marges de manœuvre lui permettant de soutenir son effort d'investissement en limitant l'endettement et le poids des frais financiers.

Les recettes d'investissement

- ▶ FCTVA : 1,4 M€ (en augmentation de 300 000 € par rapport à 2016);
- ▶ La taxe d'aménagement : 100 000 € ;
- ▶ Le produit des amendes de police : 32 000 € soit le montant notifié de 2016 ;
- ▶ Les cessions d'actifs : 850 000 M€ (contre 2,5 M€ en 2016) ;
- ▶ Les subventions d'équipement : autour de 7,1 M€.
- ▶ L'emprunt nouveau ne pourra pas raisonnablement dépasser le montant de 1 M€, afin d'abaisser durablement l'encours de la dette.
- ▶ Attribution de compensation de Roissy Pays de France : 877 000 €
- ▶ Fonds de soutien : 423 000 €
- ▶ L'autofinancement : 2,280M€ de dotations aux amortissements

Ces recettes permettent de financer un plan d'équipement d'environ 14 M€.

Les projets d'investissement

- ▶ Une partie du budget financera les investissements courants (gros entretien des bâtiments ou de voiries...) pour 4 M€.
- ▶ 10 M€ seront réservés au financement de nouveaux équipements tels qu'une nouvelle crèche à la Cerisaie 45 berceaux (2 M€), la poursuite du plan d'accessibilité des bâtiments publics (0.3 M€) ou encore l'aménagement de l'entrée du parc des sports (2,2M€).

La politique des ressources humaines

	2013	2015	Evolution 2013-2015
Fonctionnaires	462	458	-0.87%
Non titulaires permanents	99	101	+1.98%
Non titulaires non permanents	140	100	-40%
EFFECTIF TOTAL	701	659	-6.37%

Nous notons une baisse notable des effectifs en 2013 et 2015 dont la plus grande partie concerne les non titulaires non permanents (saisonniers ou besoins temporaires).

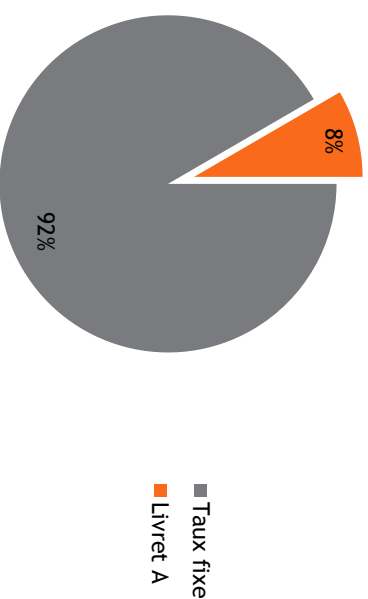
Orientations 2017 de la politique RH

- ▶ Forte actualité juridique
- ▶ Refonte du régime indemnitaire
- ▶ Politique active en matière de formation
- ▶ La prévention au cœur des dispositifs RH avec un accent sur les Risques psychosociaux (RPS)
- ▶ Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité et le désendettement

- Encours total : 35M€ pour 22 emprunts au 01/01/2017

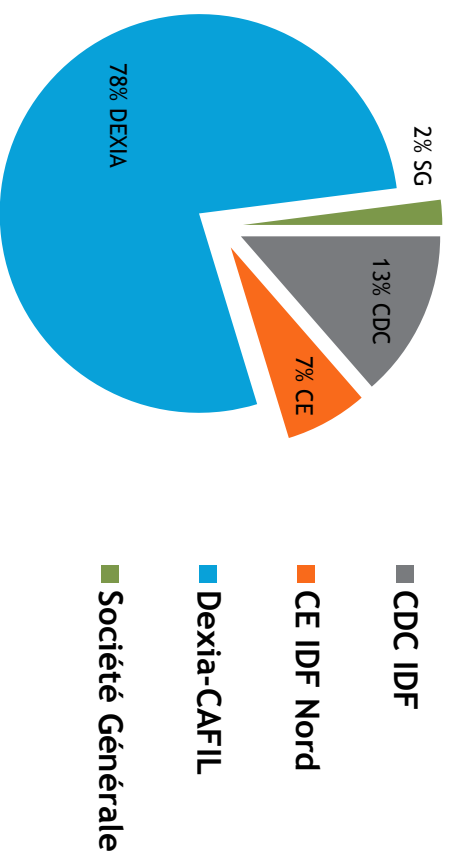
Structure de la dette



- l'ensemble de la dette de la ville est basée, soit sur un taux fixe, soit sur un taux basé sur le livret A. Tous les emprunts sont classés 1A au regard de la Charte GISSLER soit le degré le plus sécurisé selon une typologie des risques en fonction des taux et des indices sous-jacents de la dette souscrite
- La ville mène une gestion dynamique de la dette en s'efforçant d'optimiser les conditions de taux. Le taux d'intérêt moyen au 01/01/2017 est de **2,90%**¹²

La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité et le désendettement

Dettes par prêteur



- Les emprunteurs de la ville sont assez variés, même s'ils restent fortement détenus auprès de Dexia-CAFIL

Une stratégie de gestion active de la dette à long terme

Exercice	Montant de l'emprunt annuel
2014	2 410 000,00 €
2015	1 814 000,00 €
2016	1 800 000,00 €
2017	1 000 000,00 €

La collectivité fait choix de baisser son besoin de financement pour 2017 et de poursuivre son désendettement malgré un fort effort d'investissement.

Le Budget annexe de l'assainissement 2017

Recettes de fonctionnement 2017 :

- ▶ Il est proposé de maintenir le prix au m³ de la redevance communale d'assainissement à 0,60 € du m³ comme en 2016. Concernant la recette attendue pour 2017, pour une consommation annuelle 1 300 000 m³ d'eau : 780 000 €.
- ▶ Participation au raccordement à l'égout et participation au financement de l'assainissement : 112 000 €.

Dépenses de fonctionnement 2017 :

- ▶ Travaux de maintenance : 557 000 €
- ▶ Dépenses liées aux dotations aux amortissements : 312 000 €

Le Budget annexe de l'assainissement 2017

Financement de la section d'investissement

- ▶ Fonds de compensation de la TVA : 177 000 €
- ▶ Emprunt : 800 000 €
- ▶ Autofinancement : 510 000 €, comprenant le résultat excédentaire de la section d'investissement et les dotations aux amortissements.

Les dépenses d'équipements 2017 (travaux de gros entretien et création de réseaux) à hauteur de 1 000 000 € environ.